

Image not found or type unknown



Taxe d'habitation très excessive

Par **guigui**, le **07/01/2010** à **14:56**

Bonjour,
En octobre 2009, j'ai reçu une taxe d'habitation de 1300 euros (j'habite ds 53 m² - F2-) avec mon conjoint. Nous travaillons tous les 2, ne sommes pas mariés, ni pacsés.
Peut-il s'agir d'une erreur?
Comment faire pour vérifier ce montant?
Je vous remercie par avance